UNION pour la DEFENSE de la REPUBLIQUE

JUIN 1968.

Electrices, Electeurs,

AI-JE ENCORE A VOUS DIRE QUI JE SUIS ?

Il y a un an, votre confiance me plaçait en tête au premier tour d'une consultation lègislative dont les résultats ont choqué l'opinion dans la France entière. L'alliance contre nature qui m'a barré la route ne pauvait être que stérile.

Un an a passé. Les hommes élus avec l'appui du parti communiste n'ont pu se libérer de lui. Ils n'ont pas su, au Parlement, élaborer une opposition constructive. Dans les graves évènements que nous venons de traverser, ILS ONT CAUTIONNE L'ENTREPRISE GENERALISEE DE DESORDRE ET DE SUBVERSION MENEE PAR LE PARTI COMMUNISTE.

Parmi ces hommes, certains sans doute, comme M. Maurice FAURE, se sentent mal à l'aise dans leur prison. Ils n'avaient qu'à ne pas y entrer ou qu'à s'en évader. Quelles que soient leurs restrictions mentales, leurs désirs ou leurs arrière pensées, il faut aujourd'hui juger sur les résultats et les réalités. Face au parti communiste, à ses alliés, à ses otages, toutes les forces nationales doivent s'unir.

POURQUOI SUIS-JE A NOUVEAU CANDIDAT ?

On a dit, l'an dernier, que vite arrivé je serais vite reparti et que tous ceux qui m'avaient apporté leur concours seraient abandonnés à leur sort : c'était mal me connaître. Vous pouvez me rendre témoignage que je n'ai pas abandonné le LOT.

J'ai été présent aux élections cantonales et les électeurs de LAUZES m'ont porté au Conseil Général dès le premier tour du scrutin.

J'ai maintenu ma permanence de CAHORS et ouvert une permanence à GOURDON afin de m'occuper tout spécialement de nos cantons du Nord dont l'avenir économique est angoissant.

Aujourd'hui, je suis présent au RENDEZ-VOUS DE LA VERITE.

QU'AI-JE FAIT DEPUIS QUATORZE MOIS ?

Des milliers d'entre vous m'ont soumis leurs problèmes personnels. Je me suis appliqué à les résoudre.

Des dizaines de Maires m'ont fait part des difficultés que rencontraient leurs communes. J'ai pu les aider efficacement.

Sur un plan général, j'ai obtenu du Gouvernement grâce au rattachement du Lot à la Zone de Rénovation Rurale du Limousin un ensemble d'avantages exceptionnels :

- 250 millions d'anciens francs supplémentaires pour l'adduction d'eau ;
- Triplement des crédits de subvention aux bâtiments d'élevage ;
- 140 millions de subvention pour l'aménagement des communes rurales ;
- Augmentation du Taux de l'I.V.D. et son entrée en vigueur à l'âge de 60 ans ;
- 250 millions supplémentaires pour le défrichement des Causses ;
- 100 millions supplémentaires pour la R.N. 20 entre SOUILLAC et CAHORS ;
- Relèvement de 6 à 10 % du taux des primes de développement industriel pour les extensions, etc., etc...

J'ai pu, par ailleurs, prendre un grand nombre d'autres décisions favorables :

Octroi d'un crédit exceptionnel pour l'aménagement des locaux provisoires du Lycée Technique de Cahors, dans la Caserne Bessières, déblocage des droits de plantation de V.D.Q.S., représentation des producteurs de vin de Cahors au sein du Comité Régional de l'I.N.A.O., maintien provisoire des lignes de chemin de fer CAPDENAC-CAHORS/CAHORS-MONSEMPRON-LIBOS, etc., etc...

QUE RESTE-T-IL A FAIRE ?

Beaucoup de choses et je le sais mieux que personne. Une fois élu, je m'y emploierai.

Pour l'équipement de nos campagnes, il faut maintenant un effort prioritaire en matière d'électricité et de téléphone.

Dans nos villes et nos principaux bourgs, il faut créer des entreprises et de l'emploi. Je ferai en sorte que l'Aménagement du Territoire ne concentre pas ses moyens sur les métropoles d'équilibre. Il faut, en particulier, que CAHORS soit autre chose qu'un gîte d'étape sur la route de LIMOGES à TOULOUSE.
La réinstallation d'une garnison permettra la relance de nombreuses activités commerciales.

En ce qui concerne l'Agriculture qui reste la base essentielle de l'activité économique du Lot, je mettrai au point avec les organisations professionnelles un programme spécifique permettant d'éviter que les hausses de salaires accordées dans les autres secteurs de l'économie entraînent un nouveau décalage des revenus agricoles.

LE PROGRES EST-IL POSSIBLE DANS L'ANARCHIE ?

Vous savez bien que non. Les désordres actuels ne peuvent profiter qu'aux pêcheurs en eau trouble.

Faut-il casser l'économie pour assurer l'expansion et la stabilité de notre pays ?
Faut-il mettre les élèves à la rue pour réformer l'Université ?
Faut-il obliger les petites entreprises à fermer leurs portes pour assurer le plein emploi ?
Faut-il effrayer les touristes pour aider le commerce ?
Faut-il profaner la tombe du Soldat Inconnu pour faire à la jeunesse la place qui lui revient ?
Faut-il brandir le drapeau rouge et le drapeau noir pour unir les Français ?

Avec le Général de GAULLE, je dis OUI au progrès, je dis NON au désordre et à la violence ; NOTRE PAYS A BESOIN DE PROFONDES REFORMES, NON D'UNE REVOLUTION.

Le choix aujourd'hui est clair : il y a d'un côté, ceux qui veulent imposer par l'anarchie et par la force la dictature d'une minorité et avec eux un certain nombre d'hommes qui, par manque de courage ou de clairvoyance, font leur jeu. Il y a d'un autre côté, la grande majorité des Français qui veulent que notre Patrie reste le pays de la démocratie, des libertés individuelles, du progrès économique et social, de la stabilité monétaire.

André CARLE et moi-même, venus d'horizons politiques distincts, nous avons estimé le moment venu, à l'heure du danger, de faire passer ce qui nous unit avant ce qui nous sépare.

Nous sommes des patriotes déterminés à sauver et à rénover la République. Nous sommes des administrateurs désireux et capables d'assurer le développement du LOT.

Nous vous appelons à soutenir avec nous le même idéal d'ordre, de liberté et de progrès.

Jean-Pierre DANNAUD
Conseiller d'Etat
Conseiller Général du Lot
Commandeur de la Légion d'Honneur
à titre militaire
Croix de Guerre avec 5 citations

Vu le Suppléant : André CARLE
Conseiller Général du Lot
Maire de Luzech
Chevalier du Mérite National

Imp. Dhiver et Fils - Cahors